



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A22

03

PROCÈS-VERBAL (Projet): 26 OCTOBRE 2022

Convoquée par [pétition \(117 signatures\)](#)
[75 personnes](#) ont signé les listes de présence à 15h40

0.0 Procédures

Ari Pelletier (Tremplin DEC) propose l'**ouverture de l'Assemblée générale A22-03** de ce 26 octobre 2022
Simon Martin (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Raphaëlle Jean (Profil Individu (sans mathématiques)) propose **Taha Boussaa (Secrétaire permanent) à l'animation, Émilie Jean (Tremplin DEC au secrétariat) et Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) au senti de cette Assemblée générale**
Ari Pelletier (Tremplin DEC) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux

0.2.1 [A22-01](#) : 31 août 2022

Pascale Thivierge (Graphisme) propose **de biffer le point 2.4 (Avis de motion augmentation de la cotisation AGECVM) de l'Assemblée générale A22-01 du 31 août 2022 pour vice de procédure et de revenir sur ce point au cours de cette Assemblée générale A22-03**
Ari Pelletier (Tremplin DEC) appuie
Adoptée à l'unanimité

Raphaëlle Jean (Profil Individu (sans mathématiques)) propose l'**adoption du procès-verbal A22-01, du 31 août 2002 tel que modifié**
Leylou Dion (Arts visuels) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2.2 [A22-sp01](#) : 15 septembre 2022

Matthew Bard (Dessin animé) propose **de corriger son nom (Bard) dans le procès-verbal de l'Assemblée générale A22-sp01 du 15 septembre 2022 ainsi que le nom de Poissant-Ross, Loiz (Dessin Animé)**
Raphaëlle Jean (Profil Individu (sans mathématiques)) appuie
Adoptée à l'unanimité

Ari Pelletier (Tremplin DEC) propose l'**adoption du procès-verbal A22-sp01, du 15 septembre 2002 tel que modifié**
Simon Martin (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2.3 [A22-02](#) : 05 octobre 2022

Ari Pelletier (Tremplin DEC) propose l'**adoption du procès-verbal A22-02, du 05 octobre 2002**
Lili Vallée-Beauchemin (Arts visuels) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite des procès-verbaux

0.4 Ordre du jour



- Assemblée générale A22-03

Ordre du jour affiché, *modifié* et adopté

- 1.0 Plan d'action A22
 - 1.1.1 Re-mobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications ([mandat](#))
 - 1.1.2 Murale étudiante dans l'Exode ([mandat](#))
 - 1.1.3 Secrétariat – Assurer une transition ([mandat](#))
 - 1.1.4 Soins et sécurité de la communauté du Cégep ([mandat](#))
- 2.0 Affaires financières :
 - 2.1 Avis de motion déposé et [adopté](#) à la T.C. [A21-02](#) puis [adopté en AG A22-01](#), 29 septembre 2021: augmentation cotisation Hiver 2023 ([décision prise en TC A22-01](#))
 - 2.2 Subventions externes (Disponible : 500,00 \$)
 - 2.3 *Fond de solidarité de l'AGECVM (FSAGE)*
- 3.0 Affaires internes
 - 3.1 *Mandat sur la reconnaissance du territoire*
 - 3.2 *Mandat pour les toilettes non genrées*
- 4.0 Affaires externes
 - 4.1 Lettre envoyée à la SOGÉÉCOM ([Lettre envoyé à la SOGÉÉCOM](#))
- 5.0 Bureau exécutif:
 - 5.1 Intérim
 - 5.2 Postes vacants
 - 5.2.1 Secrétaire général
 - 5.2.2 Responsable à la Trésorerie
 - 5.2.3 Responsable à l'Information
 - 5.2.4 Responsable à la Mobilisation
 - 5.2.5 Responsable aux Affaires socioculturelles
- 6.0 Nomination Délégué.e.s
 - 6.1 C.A. du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)
 - 6.2 C.É. du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)
 - 6.3 C.A. Fondation du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)
- 7.0 Affaires diverses
 - 7.1 Assurance collectives et AMF ([Consultation](#) + [mémoire proposé par l'ASEQ](#) + [Déclaration commune dans le cadre des consultations de l'AMF](#))
 - 7.2 Entente AGE-CVM de fonctionnement (A22-H23) : à approuver
 - 7.2.1 Dernière entente A19-H20 [signée](#)
 - 7.2.2 Proposition de nouvelle entente A22-H23 ([piste de réflexion](#))
 - 7.3 Mandats de méfiances
 - 7.3.1 [Gardaworld](#)
 - 7.3.2 À venir
- 8.0 Levée

Ari Pelletier (Tremplin DEC) propose d'ajouter le point 3.1 Mandat sur la reconnaissance du territoire, et le point 2.3 Fond de solidarité de l'AGECVM (FSAGE)

Adam Hayouna (Arts, lettres et communication-Option Médias) appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Pascale Thivierge (Graphisme) propose d'ajouter le point 3.2 Mandat pour les toilettes non genrées

Ari Pelletier (Tremplin DEC) appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Raphaëlle Jean (Profil Individu (sans mathématiques)) propose l'adoption du présent ordre du jour tel que modifié

Elizabeth Diamond (Profil Innovation sociale) appuie
Ordre du jour modifié adopté à l'unanimité

0.5 Date de la prochaine Assemblée générale

-

0.6 Reconnaissance du territoire non cédé

Lue par Taha Boussaa

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

1.0 Plan d'action A22

1.1 Remobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications ([mandat](#))

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres;
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;
- ✓ Considérant que l'autorité des marchés financiers continue de menacer les assurances étudiantes;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que le comité mobilisation recrute en masse afin de sensibiliser et mobiliser la population du cégep aux revendications de l'AGECVM.**
- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un plan de mobilisation pour la session et à plus long terme afin d'augmenter le momentum de la mobilisation et des moyens de pression au cours des prochaines sessions.**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte une mobilisation plus intensive afin d'utiliser la situation instable du soi-disant Québec lors des élections.**
- ❖ **Que l'AGECVM effectue un appel national à l'augmentation des moyens de pression et à la grève.**

R.A.S.

1.2 Murale étudiante dans l'Exode ([mandat](#))

- ✓ Considérant que la tentative du comité étudiant EnVIEUXronnement de réalisation d'une murale dans l'exode au printemps passé a échoué;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche continuellement à encourager les initiatives étudiantes;
- ✓ Considérant que les ressources matérielles du Cégep en effaçant la murale ont attaqué la souveraineté de l'AGECVM dans ses locaux;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM propose à ses membres par consultation la murale que voulait réaliser le comité enVIEUXronnement;**
- ❖ **Que l'AGECVM réfléchisse à la manière de réaliser cette murale;**
- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un budget pour rémunérer les artistes qui réaliseront la murale ;**
- ❖ **Que l'AGECVM coordonne conjointement avec le comité enVIEUXronnement la réalisation de ce projet;**
- ❖ **Que l'AGECVM rappelle à la direction du cégep et aux ressources matérielles qu'elle est souveraine dans ses locaux, si nécessaire des moyens de pression pourront être mis place;**

R.A.S.

1.3 Secrétariat : Assurer une transition ([mandat](#))

- ✓ Considérant que la/le secrétaire permanent.e est un poste essentiel au fonctionnement de l'association;
- ✓ Considérant la situation d'Étienne Philippart, notre actuel secrétaire permanent;
- ✓ Considérant l'importance du poste et la lourdeur de la formation qui doit venir avec le poste;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un plan ainsi que de procédures pour la transition et la sélection d'une nouvelle permanence;**
- ❖ **Que l'AGECVM réfléchisse à l'avenir de ce poste;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge d'un plan de formation;**

- ❖ Que l'AGECVM procède bientôt à la sélection du ou des remplaçant.e.s au poste ainsi que leurs embauches;
- ❖ Que l'AGECVM, par l'intermédiaire de sa Table de Concertation, met sur pied un comité responsable de la question qui établira et se chargera de tout ce qui est mentionné plus haut.

R.A.S.

1.4 Soins et sécurité de la communauté du Cégep (mandat)

- ✓ Considérant le cout élevé que peut représenter des produits menstruels sur une facture étudiante et l'accessibilité difficile de ces produits;
- ✓ Considérant que l'accessibilité à des moyens de contraceptions peut être difficile et/ou coûteuse;
- ✓ Considérant que la population du cégep peut faire l'usage de drogues dont elle ne connaît pas toujours la provenance ou la qualité;
- ✓ Considérant la popularité des produits menstruels gratuits, déjà offerts par l'AGECVM;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche toujours à protéger la population étudiante;
- ✓ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruels et à des moyens de contraceptions sécuritaires;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM fasse l'acquisition de condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues et que le tout soit mis à la disposition de la communauté étudiante de façon gratuite;**
- ❖ **Que l'AGECVM fasse les démarches nécessaires pour mettre à la disposition de la communauté du Cégep des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages**

Point d'info : Il y a de la naloxone, des tests de grossesse et des condoms internes et externe gratuits à l'Association étudiante (A3.85)

Ari Pelletier (Tremplin DEC) propose **d'ajouter des tests kits de Fentanyl dans l'arsenal de l'AGECVM**

Raphaëlle Jean (Profil Individu (sans mathématiques)) appuie

Adoptée à l'unanimité

2.0 Affaires financières

2.1 Avis de motion déposé et adopté à la T.C. A21-02 puis adopté en AG A22-01, 29 septembre 2021: augmentation cotisation Hiver 2023 (décision prise en TC A22-01)

Mandat adopté par la TC A22-01 sur la motion à propos de la cotisation prise par l'AG A22-01

- ✓ *Considérant que l'Assemblée générale A22-01 a voté en faveur de l'adoption de l'avis de motion, avec une augmentation de la cotisation à 35,00 \$ à la session H23;*
- ✓ *Considérant que l'Assemblée générale A22-01 a échoué à finir de clarifier le reste du cadre réglementaire de l'avis de motion ;*
- ✓ *Considérant que le procès-verbal de l'Assemblée générale A22-01 est incompréhensible pour une grande partie des points ;*
- ❖ **Que l'AGECVM acte l'augmentation de cotisation à 35,00 \$ à partir de la session H23 ;**
- ❖ **Que la Table de concertation convoque une Assemblée générale régulière A22-02 le mercredi 28 septembre 2022, à 15h30, à l'Exode, [et décale, par le fait même, la Table de concertation A22-02, prévue ce 28 septembre 2022, au mercredi 05 octobre 2022, à 15h30];**
- ❖ **Que l'Assemblée générale A22-02 éclaire les points non complétés lors de l'Assemblée générale A22-01 ;**
- ❖ **Que l'Assemblée générale A22-02 clarifie le cadre réglementaire de l'avis de motion sur la cotisation ;**

Pascale Thivierge (Graphisme) propose **que cette Assemblée générale confirme que la décision d'augmenter la cotisation à l'AGECVM à 35,00 (trente-cinq) \$ à la session Hiver 2023 comme étant la bonne interprétation de la volonté de l'Assemblée générale A22-01, du 31 août 2022**

Raphaëlle Jean (Profil Individu (sans mathématiques)) appuie

Adoptée à l'unanimité

Pascale Thivierge (Graphisme) propose **de biffer les deux derniers paragraphes proposés dans de l'avis de motion, soit :**

- ❖ Que la cotisation puisse être ensuite augmentée par le Bureau exécutif, tant que cette augmentation reste dans les limites du taux d'inflation;
- ❖ Que l'Assemblée générale puisse se prononcer ou s'opposer à l'augmentation décrétée par le Bureau exécutif et indexée à l'inflation au cours d'une rencontre suivant la décision du Bureau exécutif.

Et de les remplacer par

Que, si le besoin financier se présente, le Bureau exécutif dépose un avis de motion relatif à une augmentation de la cotisation de l'AGECVM proportionnelle au taux d'inflation calculé selon l'[IPC](#) (Indice des prix à la consommation de Statistiques Canada) lors d'une Table de concertation ou à la première Assemblée générale d'une session

Lili Vallée Beauchemin (Arts visuels) appuie

Adoptée à l'unanimité

2.2 Subventions externes: 500,00 \$ disponibles

2.2.1 À venir

R.A.S.

2.3 Fond de solidarité (FSAGE)

[Procédures](#) adoptées à la Table de concertation [A21-04](#), du 10 novembre 2021

Fond Solidarité AGE CVM (FSAGE) **Procédures d'utilisation (Proposition)**

Article 1

Le Comité du FSAGE est chargé de traiter les demandes d'utilisation du FSAGE ainsi que la bonne distribution et utilisation des coupons-repas Exode.

Article 2

La composition du comité est le suivant:

- Un.e membre de l'exécutif désigné par le Bureau exécutif;
- Deux membres de la Table de concertation désignés par la Table de concertation;
- Un.e étudiant.e désigné.e par l'Assemblée générale (non-obligatoire).

Article 3

Les demandes pour une aide financière seront traitées par le biais d'un formulaire complété à la permanence de l'AGECVM (A3.85). Les demandes seront soumises au comité du FSAGE et doivent être traitées anonymement, la permanence ayant la charge de présenter les demandes en anonymisant l'identité des personnes demanderesse et en ne présentant comme identifiant qu'un numéro pour chacun des dossiers soumis. Les demandes seront identifiées comme suit: FSAGE-XXX. Le formulaire doit contenir un descriptif de la situation de la personne, un descriptif du besoin à combler financièrement, ainsi qu'une facture si possible.

Article 4

Lorsque la demande est acceptée par le Comité du FSAGE, un chèque sera émis au nom de la demanderesse et envoyé par la permanence à la personne concernée. Il est toutefois possible que le comité décide de ne pas octroyer la somme complète demandée.

Article 5

Le comité du FSAGE doit justifier dans un rapport ses décisions, sans exception, que ce soit pour un refus ou une autorisation.

Article 6

Les modalités d'accès à des coupons-repas de l'Exode seront votées par l'Assemblée générale. A chaque session, l'Assemblée générale déterminera le nombre des coupons-repas de l'Exode en circulation ainsi que le poste budgétaire concerné.

Article 7

Le Comité FSAGE a le droit de puiser dans le Fond de Solidarité pour commander des coupons-repas supplémentaires à l'Exode, ou encore répondre à une demande présentée devant lui par l'octroi d'une carte-repas Exode. Les coupons-repas Exode créés par le comité FSAGE peuvent être différents dans leur modalité que ceux produits au début de la session par suite du mandat adopté par l'Assemblée générale (voir article 6).

Article 8

Le Bureau exécutif doit s'assurer que le Comité FSAGE se rencontre régulièrement et que ses membres soient présent.e.s. Le Bureau exécutif possède le pouvoirs de suspendre un.e des membre.s si ce ou ces dernièr.ière.s:

- Ne se présentent pas aux rencontres du Comité FSAGE;
- Semblent en conflit d'intérêts avec une demande;
- Abusent de ses positions.

La personne sera suspendue jusqu'à une décision lors d'une Table de concertation ultérieure.

Article 9

Le Bureau exécutif, en tant qu'instance exécutive en charge de veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'AGECVM, possède le pouvoir d'intervenir en cas d'abus dans l'utilisation du Fond de Solidarité.

Article 10

Ces règlements peuvent être modifiés ou abolis en tout temps par l'Assemblée générale.

Ari Pelletier (Tremplin DEC) propose d'adopter les [procédures](#) d'utilisation tel qu'adoptées par la Table de concertation [A21-04](#), du 10 novembre 2021

Elizabeth Diamond (Profil Innovation sociale) appuie

Adoptée à l'unanimité

3.0 Affaires internes

3.1 Proposition de mandat sur la reconnaissance du territoire

- ❖ **Considérant** les mandats de solidarité avec les peuples autochtones de l'AGECVM ;
- ❖ **Considérant** l'importance de reconnaître que le territoire sur lequel nous nous trouvons n'a jamais été cédé par les populations autochtones qui l'habitent ;

Ari Pelletier (Arts visuels) propose:

- **Que l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif de formuler des textes de reconnaissance du territoire, ou d'en emprunter à d'autres organisations, avec leur consentement ;**
- **Que le Bureau Exécutif propose ces options à la Table de concertation ;**
- **Que la Table de concertation approuve deux options supplémentaires de texte de reconnaissance du territoire, afin que celles-ci puissent être utilisées lors de futures instances de l'AGECVM. Au total, il y aurait trois options de reconnaissance du territoire qui pourrait être faite en instance de l'AGECVM ;**
- **Que les textes de reconnaissance du territoire approuvés par la Table de concertation soient ajoutés aux futures éditions de l'AGENDA, en plus de celui qui existe déjà.**

Elizabeth Diamond (Profil Innovation sociale) appuie

Adoptée à l'unanimité

3.2 Proposition de mandat pour les toilettes non genrées

- ✓ Considérant la situation actuelle avec les graffitis et le re peinturage dans les salles de toilettes individuelles non-genrées;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche continuellement à encourager les initiatives étudiantes;
- ✓ Considérant l'importance des toilettes individuelles non-genrées comme *safe space* étudiant;
- ✓ Considérant l'importance du sentiment d'appartenance des étudiant.e.s par rapport aux lieux qu'ils fréquentent au quotidien

Pascale Thivierge (Graphisme) propose

- ❖ **Que l'AGECVM négocie avec l'administration du Cégep du Vieux Montréal, dans le but d'arriver à une entente par rapport à la décoration des murs, des portes et des plafonds des salles de toilettes individuelles non-genrées**

Jacob Proulx-De Lamirande (iel accordé masculin – Arts visuels) appuie

Adopté à l'unanimité

4.0 Affaires externes

4.1 Lettre envoyée à la SOGÉÉCOM ([Lettre envoyé à la SOGÉÉCOM](#))

R.A.S.

5.0 Élections du Bureau exécutif H21

5.1 Intérim

5.1.1 Raphaëlle Jean (Responsable à la Pédagogie)

Louis-Étienne Felton (il – Histoire et civilisation) propose **d'entériner la nomination de Raphaëlle Jean au poste de Responsable à la Pédagogie lors du Bureau exécutif [A22-06](#), du 4 octobre 2022**

Marie Lemire (elle - Profil Individu (sans mathématiques)) appuie
Adoptée à l'unanimité

5.2 Postes vacants

Elizabeth Diamond (Profil Innovation sociale) propose **de donner le droit de parole à Joey Demers-Cloutier**

Jacob Proulx-De Lamirande (iel accordé masculin – Arts visuels) appuie
Adopté à l'unanimité

5.2.1 Secrétaire général

Pénélope Bourgouin (Spécialisation en audiovisuel) propose **Robin Léonard (Génie mécanique) au poste de Secrétaire général du Bureau exécutif de l'AGECVM**

Lili Vallée Beauchemin (Arts visuels) appuie
Adoptée à l'unanimité

5.2.2 Responsable à la Trésorerie

Pascale Thivierge (Graphisme) propose **Leylou Dion (Arts visuels) au poste de Responsable à la Trésorerie du Bureau exécutif de l'AGECVM**

Lili Vallée Beauchemin (Arts visuels) appuie
Adoptée à l'unanimité

5.2.3 Responsable aux Affaires socioculturelles

Arti Pelletier (Tremplin DEC) propose **Adam Hayouna (Arts, lettres et communication-Option Médias) au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles du Bureau exécutif de l'AGECVM**

Lili Vallée Beauchemin (Arts visuels) appuie
Adoptée à l'unanimité

5.2.4 Responsable à l'Information

Marie Lemire (elle - Profil Individu (sans mathématiques)) propose **Aisha Belkhir (tous les profs - Profil Questions internationales) au poste de Responsable à l'Information du Bureau exécutif de l'AGECVM**

Arti Pelletier (Tremplin DEC) appuie
Adoptée à l'unanimité

5.2.5 Responsable aux Affaires externes

R.A.S.

6.0 Nomination délégué.e.s

6.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)

R.A.S.

6.2 Commission des études du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)

Justine Lafrance (573a0 Spécialisation en verre) propose **Justine Lafrance (573a0 Spécialisation en verre) comme déléguée technique à la Commission des études du Cégep du Vieux Montréal**

Léo Palardy (Profil Innovation sociale) appuie
Adoptée à l'unanimité



- Assemblée générale A22-03

6.3 Conseil d'administration de la Fondation du Cégep du Vieux Montréal (un.e préuniversitaire / un.e technique)

Gabriel Roy propose **Pénélope Bourgouin (Spécialisation en audiovisuel) déléguée technique au Conseil d'administration de la Fondation du Cégep du Vieux Montréal**
Ari Pelletier (Tremplin DEC) appuie
Adoptée à l'unanimité

7.0 Affaires diverses

7.1 Assurance collectives et AMF ([Consultation](#) + [mémoire proposé par l'ASEQ](#) + [Déclaration commune dans le cadre des consultations de l'AMF](#))

Louis-Étienne Felton (Histoire et civilisation) déclare *F... l'AMF*

R.A.S.

7.2 Entente AGE-CVM de fonctionnement (A22-H23) : à approuver

7.2.1 Dernière entente A19-H20 [signée](#)

R.A.S.

7.2.2 Proposition de nouvelle entente A22-H23 ([piste de réflexion](#))

R.A.S.

7.3 Mandats de méfiance

7.3.1 Gardaworld

Maude Boudrias (Profil Individu (sans mathématiques)) propose **l'adoption du mandat de méfiance envers GardaWorld**

- ✓ CONSIDÉRANT QUE l'AGECVM est pour le définancement de la police ;
- ✓ CONSIDÉRANT QUE GARDAWORLD est employée comme milice privé outre-mer;
 - ❖ **QUE l'AGECVM se positionne officiellement contre GARDAWORLD;**
 - ❖ **QUE l'AGECVM entreprenne des actions auprès de l'administration dans le but d'employer une différente agence de sécurité.**

Louis-Étienne Felton (Histoire et civilisation) appuie
Adoptée à l'unanimité

7.3.2 À venir

Point non prêt pour être présenté

R.A.S.

7.0 Levée

Ari Pelletier (Tremplin DEC) propose **la levée de cette Assemblée générale [A22-03](#)**
Léo Palardy (Profil Innovation sociale) appuie

Maude Boudrias (Profil Individu (sans mathématiques)) propose une plénière de 15 minutes

Mylou Desjardins (Arts, lettres et communication-Option Langues) appuie

Élodie Lorimier (elle – Graphisme) amende pour **réduire la plénière à 5 minutes**

Juliette Walker (elle - Profil Individu (avec mathématiques)) appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition amendée **d'une plénière de 5 minutes** adoptée à l'unanimité

Léo Palardy (Profil Innovation sociale) propose **de mettre fin à la plénière**

Adam Hayouna (Arts, lettres et communication-Option Médias) appuie

Adoptée à l'unanimité

Vote sur la fermeture de l'Assemblée générale A22-03, du 26 octobre 2022

Adoptée à la majorité → Assemblée levée